

# Sommaire

---

## Actualités du MMAISP

**Raymonde Goudou et les experts dessinent le nouveau visage d'une administration publique moderne, transparente pour 2020**

Le Sursaut - mardi 17 septembre 2019

**Raymonde Goudou Coffie : "Nous voulons mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire un document de référence"**

Le Patriote - mardi 17 septembre 2019

**Raymonde Goudou met en place le Csmap**

Le Mandat - mardi 17 septembre 2019

## Fonctionnaires

**La grève annoncée par les syndicats maintenue au 18 septembre 19**

L'Inter - mardi 17 septembre 2019

## Politique

**Fatou Bensouda fait appel**

Le Patriote - mardi 17 septembre 2019

**Yamoussoukro se mobilise pour accueillir le Chef de l'Etat**

Fraternité Matin - mardi 17 septembre 2019

**Voici les défis de Brice Kouassi**

L'Expression - mardi 17 septembre 2019



MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION / Le lancement officiel des travaux relatifs à l'élaboration du cadre stratégique de la Modernisation en Côte d'Ivoire a eu lieu hier à l'Auditorium de la Primature.

## Raymonde Goudou et les experts dessinent le nouveau visage d'une administration publique moderne, transparente pour 2020

### ► MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION



## Les experts et Raymonde Goudou dessinent le nouveau visage d'une administration publique moderne, transparente

Le lancement officiel des travaux relatifs à l'élaboration du cadre stratégique de la Modernisation en Côte d'Ivoire a eu lieu hier à l'Auditorium de la Primature. A l'initiative du Ministère de la Modernisation de l'Administration et de

l'innovation du Service Public, avec l'appui financier du PNUD et le soutien technique du Cabinet Deloitte il s'agira selon la ministre Raymonde Goudou de doter la Côte d'Ivoire d'une Administration publique moderne, transparente, efficiente et orientée vers le citoyen. « Ainsi, ce document de référence permettra à l'Etat de Côte d'Ivoire de capitaliser sur les acquis et d'améliorer les indicateurs de gouvernance. Pour les populations, cet outil de gouvernance permettra l'accès rapide à l'information adéquate et la réduction des délais et des coûts pour la délivrance des documents administratifs », a expliqué la ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'innovation du Service Public. Pour ce qui est des différentes étapes et objectifs futurs, « il s'agit pour nous de disposer du document finalisé dans le délai requis, d'obtenir l'adoption dudit document par le Conseil des Ministres, et de faire le plaidoyer auprès des autres partenaires pour le financement des plans sectoriels », a poursuivi Mme Raymonde Goudou qui avait à ses côtés, le ministre de l'Economie Numérique et de la Poste, Mamadou Sanogo. « Je voudrais m'adresser particulièrement aux principaux acteurs de ce processus. Mesdames et Messieurs les Ministres et Chers collègues Je voudrais de façon solennelle vous prier de faciliter le recueil des données par le Cabinet Deloitte. Enfin, j'encourage tous les acteurs du processus, chacun à son niveau, à jouer pleinement sa partition pour une administration moderne, modèle et centrée citoyen, objectif du Premier Ministre, Chef du Gouvernement sous l'égide et la conduite éclairée de SEM le Président de la république de Côte d'Ivoire », a exhorté à l'occasion, la ministre. La mise en place de ce cadre stratégique a été confiée au Cabinet Deloitte dont Raymonde Goudou a salué l'expertise. « Vue la notoriété mondiale du cabinet Deloitte International que vous conduisez avec brio ici en Côte d'Ivoire, je n'ai aucune inquiétude sur la qualité du document qui nous sera remis », a insisté la Ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'innovation du Service Public. Marc Wabi, Directeur de Deloitte Côte d'Ivoire pour sa part a insisté sur la collaboration de toutes les parties prenantes à savoir la Primature, le



Gouvernement dans son ensemble, le Pnud, afin de lui permettre d'avoir toutes les informations pertinentes pour obtenir un document cohérent dans son ensemble. A l'occasion, il a situé le contexte, les enjeux et la méthodologie utilisée pour conduire ce projet de rédaction du cadre stratégique de la Modernisation de l'Administration. Tout en déclinant les différents axes stratégiques et de réflexion à opérationnaliser pour parvenir à un cadre d'action harmonisé. Le ministre de l'Economie Numérique et de la poste, a apporté tout son soutien à la ministre Raymonde Goudou tout en insistant sur l'importance de la dématérialisation et la digitalisation des services de l'administration. Le premier ministre, parrain de la cérémonie était représenté par son directeur de Cabinet, Koffi Ahoutou.

#### **A. TRAORE**

## ELABORATION DU CADRE STRATÉGIQUE DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

# Raymonde Goudou Coffie : "Nous voulons mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire un document de référence"



La ministre Raymonde Goudou Coffie exhorte les ministères à fournir à temps les données pour la bonne élaboration de ce document stratégique

La Côte d'Ivoire a décidé de se doter d'une administration publique performante et efficiente, axée sur la satisfaction des usagers. Pour y parvenir, la ministre Raymonde Goudou Coffie, en charge de l'Administration et de l'Innovation du Service public a procédé, hier à l'auditorium de la Primature, au lancement du projet d'élaboration du Cadre stratégique de la modernisation de l'administration publique (CSMAP). Ce, en présence des représentants des différents ministères. L'objectif essentiel de ce cadre stratégique est de fédérer toutes les actions de modernisation au sein des administrations et institutions ivoiriennes selon un cadre de référence validé et consensuel. Le ministre Raymonde Goudou a exprimé sa reconnaissance au Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, pour avoir non seulement accepté de présider le démarrage de ce projet, mais aussi pesé de tout son poids pour son financement. « (...) Nous avons jugé opportun de mettre à la disposition de l'Etat de Côte d'Ivoire, un document de référence, aligné sur les documents nationaux tels que le Plan national de développement (Pnd) » a indiqué Dr Raymonde Goudou Coffie. Rappelant que les missions essentielles de son Ministère est de susciter, coordonner, participer à la mise en œuvre et de faire le suivi-évaluation de toutes les actions du gouvernement en matière de modernisation de

l'administration et d'innovation du service public. Elle s'est voulue également reconnaissante au Programme des Nations Unies pour le Développement ( Pnud) pour son appui technique et financier à la réalisation de ce cadre stratégique. « L'objectif du gouvernement est de doter la Côte d'Ivoire d'une administration publique moderne, transparente, efficiente et orientée vers le citoyen. Ainsi ce document de référence permettra à l'Etat de capitaliser sur les acquis et d'améliorer les indicateurs de gouvernance » a-t-elle précisé. Soulignant que cet outil de gouvernance permettra l'accès rapide à l'information adéquate et la réduction des délais et des coûts pour la délivrance des documents administratifs. Pour que ce cadre stratégique intègre toutes les préoccupations, le ministre de la Modernisation de l'Administration a invité les différents ministères à fournir en temps réels les données et éléments nécessaires. Pour sa part, le ministre de l'Economie numérique et de la Poste, Mamadou Sanogo, a signifié qu'il ne peut y avoir modernisation de l'administration sans digitalisation des actes administratifs. C'est pourquoi, il a rassuré sur son soutien pour la réussite de ce projet. Quant au directeur de cabinet du Premier ministre, Ahoutou Koffi, il a invité tous les acteurs à s'y impliquer davantage pour une bonne élaboration de ce document. Le représentant résident par interim du Pnud, Jonas MFouaté, a également rassuré du soutien de cette agence onusienne à la réussite de ce projet.

**ANZOU MANA CISSE**



Modernisation de l'Administration / Le lancement officiel du projet relatif à l'élaboration du Cadre stratégique de modernisation de l'administration publique (CSMAP) a eu lieu, hier lundi 16 septembre 2019, à l'auditorium de la Primature à Abidjan-Plateau.

## Raymonde Goudou met en place le Csmap



Le CSMAP officiellement lancé. (Photo : DR)

**Le lancement officiel du projet relatif à l'élaboration du Cadre stratégique de modernisation de l'administration publique (CSMAP) a eu lieu, hier lundi 16 septembre 2019, à l'auditorium de la Primature à Abidjan-Plateau.**

L'objectif du Gouvernement ivoirien demeure l'atteinte de l'émergence. Notamment, la facilitation de la vie aux citoyens. Pour matérialiser cette vision, un premier cadre stratégique élaboré en 2017, avait fait l'objet d'observation par la Primature qui avait instruit qu'il soit revu, pour tenir compte des axes stratégiques prioritaires du Gouvernement. Pour respecter cette dynamique, la Ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Secteur Public, Raymonde Goudou Coffie a jugé opportun de relancer ce projet «important» afin de mettre à la disposition de l'Etat de Côte d'Ivoire, le CSMAP. Elle a fait savoir que le département qu'elle dirige, a pour missions essentielles de susciter, de coordonner, de participer à la mise en œuvre et de faire le suivi-évaluation de toutes les actions du Gouvernement en matière de modernisation de l'administration et d'innovation du service public. A ce titre, plusieurs projets ont été mis en œuvre. Ils'agit, entre autres: du portail du citoyen milie pour le traitement des requêtes du citoyen ; des consultations régionales pour la qualité du service public et le niveau de satisfaction des usagers clients avec financement de la Banque mondiale ; du profilage et de la codification des postes de travail dans l'administration publique... «L'objectif du Gouvernement est de doter la Côte d'Ivoire d'une administration publique moderne, transparente, efficiente et orientée. Ce document de référence permettra à l'Etat de capitaliser les acquis et d'améliorer les indicateurs de gouvernance. Pour les populations, cet outil permettra l'accès rapide à

l'information adéquate et la réduction des délais et des coûts pour la délivrance des documents administratifs», adit la Ministre Raymonde Goudou Coffie. Elle a encouragé tous les acteurs du processus, chacun à son niveau, à jouer pleinement leur partition. Ahoutou Guillaume, directeur de cabinet, qui représentait le Premier ministre Amadou Gon, a indiqué, dans la même veine que le ministère de l'Economie numérique et de la Poste ainsi que celui de la Modernisation de l'administration sont deux départements qui doivent se mobiliser dans la quête de la modernisation de l'administration. Il a invité les acteurs de l'administration à s'impliquer pleinement dans cette démarche pour que «l'image de notre administration projetée, soit celle que nous souhaitons ». Mamadou Sanogo, ministre de l'Economie numérique et de la Poste a rassuré sa collègue Raymonde Goudou de la disponibilité de son ministère dans cette mission. Il a promis que son département jouer a pleinement son rôle. Jonas Mfouatié, représentant résident par intérim du Programme des Nations Unies pour le développement en Côte d'Ivoire (Pnud) a salué l'engagement du gouvernement et la détermination de la ministre Raymonde Goudou à conduire ce processus jusqu'à son terme. «L'une des conditions nécessaires au progrès et à la croissance», a-t-il communiqué.



DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

# La grève annoncée par les syndicats maintenue au 18 septembre 19



HIPPOLYTE OULAÏ

Pour le porte-parole de la Fesy-Dgi (au micro) et ses camarades, la grève s'impose comme l'ultime recours pour amener les autorités compétentes à se pencher sur la situation qui prévaut à la Dgi. (Ph. DR)

Sauf changement de dernière minute, la grève annoncée par la Fédération des syndicats de la direction générale des Impôts (Fesy-Dgi) aura lieu à partir du 18 septembre 2019. Ainsi, mercredi, jeudi et vendredi prochain, tous les services des Impôts seront fermés pour une grève de trois (3) jours, sur toute l'étendue du territoire national. C'est la principale résolution qui a sanctionné l'assemblée générale extraordinaire de restitution tenue hier, lundi 16 septembre 2019, sur le site fiscal de Yopougon. Au cours de cette Ag extraordinaire, les délégués venus des quatre (4) coins du pays ont donné quitus à la Fesy-Dgi pour un arrêt de travail de 72 heures, conséquence logique des discussions infructueuses avec les autorités compétentes. C'est le 23 août 2019 que la Fesy-Dgi, après une tournée nationale qui a duré près de trois (3) mois, a réuni ses délégués sur le site fiscal de Yopougon pour une assemblée générale au cours de laquelle les syndicats ont remis à l'ordre du jour des revendications, qui datent de plus de dix (10) ans pour certaines, ou de-puis trois (3) ans que M. Ouattara Sié Abou a été nommé à la Direction générale. Ces revendications portent notamment sur le déblocage des nominations, l'application du profile de carrière, le remboursement du prélèvement Bni-Gestion, l'amélioration des conditions administratives, matérielles et financières de travail dans les services des Impôts, etc. Après le dépôt du préavis de grève le 27 août, les responsables de la Fesy-Dgi ont eu plusieurs rencontres, notamment avec la direction de la Dgi, la tu-telle ministérielle, ainsi que le cabinet du chef du gouvernement, Amadou Gon Coulibaly. Des discussions qui n'ont rien apporté à la Fesy-Dgi qui regroupe le Synafisc, l'Unagici, le Sylai et le Syna-Dgi. «Malheureusement, note Koné Losséni, le porte parole de la fédération, le gouvernement n'a pas voulu satisfaire ces préoccupations». Ce sont plus 5000 agents qui pourraient débrayer à partir de demain, si rien n'est fait.

## COUR PÉNALE INTERNATIONALE/ DÉCISION DE L'ACQUITTEMENT DE LAURENT GBAGBO ET BLÉ GOUDÉ

# Fatou Bensouda fait appel



*Laurent Gbagbo et Blé Goudé ne sont pas encore sortis d'affaires. (Ph. Dr)*

Les ennuis de Laurent Gbagbo et de Blé Goudé avec la juridiction internationale qu'est la Cour pénale internationale sont loin d'être terminés. La probabilité pour que l'ancien occupant de la cellule de 10m2 du quartier pénitentiaire de la CPI, à Scheveningen, dans les faubourgs de La Haye, retrouve les geôles est bien grande. Car l'appel fait hier de la décision d'acquittement par la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, a de forte chance de connaître le succès. Dans son motif d'appel, la procureure expose preuves et documents à l'appui que les juges Cuno Tarffus et Geoffrey Henderson de la chambre de première instance, ont totalement manqué le coche. Ils ont tout fait, sauf dire le droit. Sur le fondement des motivations écrites de leur décision d'acquittement de Laurent Gbagbo et de Blé Goudé, qui pour l'essentiel se fondent sur l'extrême faiblesse des preuves présentées par le bureau du procureur de la CPI, Fatou Bensouda dans son motif d'appel d'hier, explique très clairement que les deux juges auraient dû demander un non-lieu et non un acquittement. Car comme l'explique le porte-parole de la CPI, Fadi El Abdallah « la différence est importante : l'acquittement innocent les deux Ivoiriens tandis que le non-lieu laisse ouverte la question de la responsabilité dans les crimes qui leur étaient reprochés, à savoir des crimes contre l'humanité dans la crise qui avait suivi l'élection présidentielle de 2010 ». Le marathon judiciaire se poursuit donc à La Haye. Laurent Gbagbo et son poulain, Charles Blé Goudé, risquent, on peut le dire, gros. Car la très longue et complexe procédure est relancée. Comme elles le sont souvent dans des juridictions internationales comme la CPI. Pour l'instant, la procureure n'en dit pas plus. Elle ne dit pas notamment si elle compte demander une reprise du procès. Elle compte détailler ses arguments dans le mémoire qu'elle doit présenter au juge de la cour

d'appel d'ici décembre. Ensuite, une fois le motif d'appel communiqué à la défense, les avocats de Charles Blé Goudé et de Laurent Gbagbo devront lui répondre dans un délai de 30 jours. Puis s'ensuivront éventuellement quelques jours d'audience avant que les juges de la chambre d'appel ne délibèrent sur les questions soulevées par le bureau du procureur. En attendant, l'ordonnance émise le 1er février contre Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé par la CPI qui limite les déplacements des prévenus reste valable. Ils ne sont pas pour l'instant libres de leurs mouvements et ne peuvent retourner en Côte d'Ivoire. Laurent Gbagbo reste donc toujours dans les filets à Bruxelles. Placé sous contrôle judiciaire, il n'a en effet jusqu'à présent pas eu l'autorisation de la CPI de quitter la capitale belge. Charles Blé Goudé, quant à lui, se trouve toujours à La Haye dans un appartement privé. On peut le dire sans risque de se tromper que l'appel contre la décision d'acquittement qu'a fait hier Fatou Bensouda hypothèque l'espoir de Laurent Gbagbo de rentrer dans en Côte d'Ivoire avant le scrutin présidentiel de 2020. Toutes les chances de l'ancien président et de son ministre de la rue pour 2020 sont donc à l'eau. Laurent Gbagbo reste toujours dans les filets de la justice internationale à Bruxelles placé sous contrôle judiciaire. Il ne peut quitter la capitale belge. Charles Blé Goudé, quant à lui, reste toujours à La Haye dans un appartement privé.

**MOUSSA KEITA**



Lancement des travaux de réhabilitation et de bitumage / Les populations, dans leur diversité, se préparent à accueillir le Président Alassane Ouattara.

## Yamoussoukro se mobilise pour accueillir le Chef de l'Etat



Les rues de la capitale politique... Bientôt la fin du cauchemar.

Après le Conseil des ministres prévu pour se tenir le mercredi 18 septembre prochain à Yamoussoukro, le Président Alassane Ouattara va procéder au lancement des travaux de réhabilitation et de bitumage de la voirie de la capitale politique et administrative qui se trouve dans un état de dégradation en maints endroits. Pour réserver un accueil chaleureux à leur illustre hôte et lui dire merci, les populations de Yamoussoukro se préparent activement pour gagner le pari de la mobilisation. A cet effet donc, sur initiative du gouverneur Augustin Thiam, les cadres et élus du district autonome de Yamoussoukro, ainsi que les populations dans toutes leurs diversités, se sont retrouvés le 15 septembre à la salle des mariages de l'hôtel de ville pour constituer trois grandes commissions. Les commissions mobilisation, accueil et transport. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. "Nous avons donc décidé de transcender nos appartenances et divergences politiques afin de réussir les préparatifs. Et remercier le Chef de l'Etat, parce que depuis 1993, année de décès du Président Félix Houphouët-Boigny, de tous les chefs d'Etat qui se sont succédé, c'est le Président Alassane Ouattara qui est le premier à entamer un tel programme pour Yamoussoukro", a souligné le Dr. Augustin Thiam, avant d'inviter toute la population à s'unir comme un seul homme pour lui réserver le meilleur accueil possible. "Quand Ouattara promet, il réalise", a-t-il fait remarquer. Pour le ministre Souleymane Diarrassouba, cet événement est un bon prétexte pour consacrer l'Union et la fraternité de tous les fils et filles de Yamoussoukro, car il s'agit, selon lui, du développement du village natal du Président Félix Houphouët-Boigny. "Il faut que les populations se mobilisent pour réserver un accueil populaire et

chaleureux au Président de la république afin qu'il sente au plus profond de lui-même, le merci des habitants de Yamoussoukro" a-t-il noté. Comme l'a expliqué Baba Sylla, député de Yamoussoukro commune, les populations de la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire ont toujours souhaité la réhabilitation de la voirie. C'est pourquoi l'annonce du lancement des travaux de réhabilitation et de bitumage des voies de circulation à travers la ville par le Président Alassane Ouattara lui-même est accueillie avec joie. "Nous sommes particulièrement heureux et nous lui disons infiniment merci. Nous allons commencer immédiatement la mobilisation pour lui réserver un accueil digne de ce nom. Mercredi matin, nous serons tous à l'aéroport et le soir au lancement des travaux à la Place Jean Paul II. Le maire Gnrangbé Jean a, quant lui, promis une grande campagne de sensibilisation des habitants des quartiers et des villages de la commune afin que la mobilisation soit à la dimension de ces investissements que le Président de la République et le gouvernement vont faire à Yamoussoukro

**N'DRI CÉLESTIN**





Enseignement technique et Formation professionnelle / La ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Kandia Camara, a présenté les défis du nouveau Secrétaire d'Etat, Brice Kouassi. Cette présentation a eu lieu hier au cabinet du ministère de l'Education nationale, au Plateau.

## Voici les défis de Brice Kouassi



La ministre Kandia Camara et le Secrétaire d'Etat, Brice Kouassi lors de la remise des spécimens de l'Etfp. Ph : DR

la convention cadre signée le 10 septembre 2019 avec la Belgique en vue du renforcement des capacités des formateurs du lycée hôtelier de la Riviera pour leur Spécialisation en chocolaterie...», a présenté Kandia Camara. Quant au nouveau Secrétaire d'Etat, Brice Kouassi, il a affirmé être à la disposition de la ministre pour qu'ensemble les défis de l'Etfp puissent être relevés. «Ensemble nous allons continuer l'application de toutes les résolutions que vous avez pris depuis 2009. Notre petite contribution sera au niveau de l'information de l'Etfp. Il faut faire un marketing au niveau des filières qui peuvent permettre en très peu de temps l'industrialisation de notre pays», a-t-il affirmé.

Sa feuille de route lui a été remise. Le secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (Etfp), Brice Kouassi a reçu les charges qui l'attendent lors d'une séance de travail avec le ministère de tutelle. Cette séance de travail a eu lieu hier, au cabinet du ministère de l'Education nationale de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, au Plateau. La ministre Kandia Camara a souhaité la bienvenue à son nouveau collaborateur qui, pour elle, est déjà de la « grande famille de l'Éducation-Formation ». « Bienvenue chez vous. C'est un terrain que vous connaissez très bien », a-t-elle confié. Avant de présenter les défis qui attendent le Secrétaire d'Etat. La réforme Etfp s'articule autour de trois points : « La convention cadre avec le privé, cette convention signée le 23 octobre 2019 permettra l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation, la favorisation de l'insertion professionnelle des produits issus de l'Etfp. La réforme de l'Apprentissage, elle a pour objectif de faire l'apprentissage dual une formation professionnelle. Le Plan stratégique du développement du sous secteur prévoit, la construction de 28 nouveaux établissements pour rapprocher l'offre de formation des populations cibles, la réhabilitation et la rénovation des plateaux techniques des 73 structures existantes dans la perspective d'améliorer la qualité de la formation et l'employabilité des formés du système, en rapport avec le secteur privé ». Au niveau de la coopération en matière de l'Etfp les défis sont: « Mettre en œuvre l'accord signé avec la Banque islamique de développement (BID) en vue du lancement des travaux de construction et d'équipements de quatre établissements pour une capacité totale de 2000 places, mettre en œuvre